

Le conseiller Pélouquin sollicite un autre mandat

STE-ANNE DE SOREL (L.B.) — Une première candidature officielle est annoncée en vue des élections municipales qui auront lieu à Sainte-Anne-de-Sorel comme dans la majorité des villes et municipalités du Québec, le premier dimanche de novembre. Il s'agit de celle de monsieur François Pélouquin, conseiller sortant de charge et opérateur de matériel roulant à Marine Industrie Limitée.

Monsieur Pélouquin qui avait été élu pour la première fois conseiller de Sainte-Anne de Sorel en juillet 1967 a vu son mandat prolongé de quelques mois en vertu de la nouvelle loi No 285 établissant la tenue des élections municipales le premier dimanche de novembre.

Monsieur Pélouquin explique dans un communiqué les raisons de sa candidature.

"Electeurs contribuables de

la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, conscient d'avoir rempli avec ponctualité et le plus honnêtement possible, le mandat de conseiller que vous m'avez confié lors des élections de juillet 1967 et espérant avoir conservé la grande confiance que vous m'avez témoignée à cette occasion, je confirme que lors de l'appel nominal du 25 octobre prochain, je poserai ma candidature au poste de conseiller au siège No 3 et que je solliciterai un renouvellement de mandat lors des élections qui seront tenues, s'il y a lieu, dimanche le premier novembre, à la salle paroissiale, située au sous-sol de l'église Sainte-Anne.

"D'ici là, au revoir et à bientôt pour une rétrospective de l'administration et du travail accompli au cours des trois dernières années par le conseil municipal dont je fais partie".

La police de Tracy déplore la perte d'un de ses membres

TRACY (L.B.) — La police de Tracy déplore la perte d'un de ses membres décédé subitement en fin de semaine.

Il s'agit de l'agent Gabriel Ladouceur, 29 ans. M. Ladouceur était atteint depuis quelque temps déjà d'une leucémie. Depuis cinq mois, il devait se rendre régulièrement à l'hôpital Maisonneuve à Montréal pour y subir des traitements.

La mort est survenue samedi soir alors qu'il revenait d'une excursion de chasse et qu'il semblait bien portant.

Gabriel Ladouceur était au service de la police de Tracy depuis le 20 novembre 1966, soit depuis près de quatre ans.

En signe de deuil, les autopatrouilles de la sûreté municipale de Tracy arborent des fanions noirs, alors que les drapeaux sont en berne à la mairie.

Au salon mortuaire de même qu'à l'église lors des funérailles jeudi matin, à 10 heures 30 en l'église Saint-Jean-Bosco, les membres de la Sûreté municipale de Tracy de même que des représentants des forces policières de la ville de Sorel, de la Sûreté du Québec, de Sainte-Anne-de-Sorel, de Contrecoeur et les chefs de sécurité des industries de la région feront une garde-d'honneur.

Enquête de la famille

La famille est encore le noyau de l'éducation

D'après les résultats de la recherche, il semble assez évident qu'en éducation, les familles sont aux prises avec des situations nouvelles pour lesquelles il n'existe pas de règles d'action léguées par la tradition. Les parents ne peuvent pas élever leurs enfants comme ils ont été élevés eux-mêmes et, cela crée une insécurité et une tension chez plusieurs d'entre eux, particulièrement dans les foyers qui comptent des adolescents. Cette tension sera positive et deviendra un élément de progrès si elle est assumée dans un respect mutuel des valeurs, ce qui suppose l'établissement de communications profondes entre les membres de la famille.

Cependant, l'enquête nous a révélé que, dans la majorité des cas, les relations parents-adolescents, en particulier, ne semblaient pas atteindre ce niveau.

D'une part, un certain nombre de parents ont tendance à réduire l'éducation à l'instruction; par exemple, on se préoccupe davantage de la réussite scolaire des enfants que de la qualité des messages qui leur sont transmis par la télévision ou par le film. Devant cette attitude des parents, on conçoit aisément que les échanges avec leurs enfants n'aient pas l'intimité et la force éducative d'entretiens qui porteraient sur des problèmes personnels, comme les fréquentations entre étudiants, la morale sexuelle etc. Pour de nombreux parents, la difficulté de comprendre leurs jeunes naît d'une insuffisance de dialogue ou d'une méconnaissance des motivations des adolescents et, par conséquent, des méthodes éducatives appropriées.

D'autre part, les jeunes ne veulent pas reproduire des modèles préfabriqués, ils aspirent à une personnalité originale et autonome. Ils se rebellent contre les structures, les modes de penser mis en place par les générations précédentes. Pour eux, cela ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui. Ils s'abstiennent de demander conseil à leurs parents de peur que ceux-ci ne leur imposent leur manière de voir et de juger.

C'est dire que l'autorité des parents sera acceptée à la condition d'être vraiment démocratique et permissive, respectueuse de la liberté de la personne humaine. On sait que l'autoritarisme mène au durcissement des relations alors que la compréhension ouvre au dialogue, au respect de l'autre. Cela n'implique nullement une démission de la part des parents, mais exige au contraire un sens plus profond de leur responsabilité et une prise de conscience de l'adaptation qui leur est demandée. L'action éducative des familles est d'autant plus nécessaire que, dans le contexte scolaire actuel, l'enfant et surtout l'adolescent peut se sentir perdu dans une masse d'étudiants; que la multiplicité des professeurs risque d'entraver les rapports personnels et amicaux entre éducateur et éduqué, relations indispensables à toute éducation réelle.

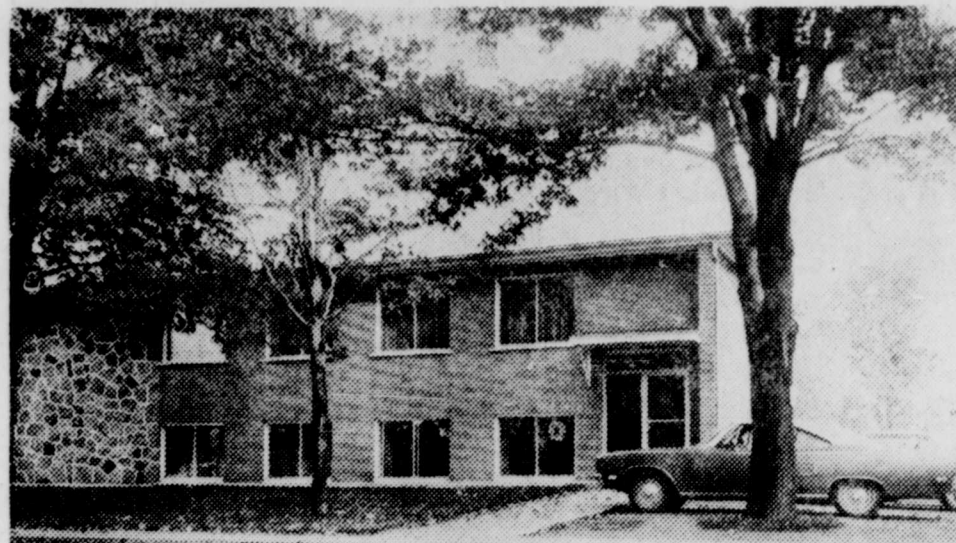
La famille a donc un rôle primordial à jouer dans la formation du nouveau type de personnalité dont a besoin la société moderne: préparer des citoyens capables à la fois d'autonomie individuelle et de création collective.

Pour remplir cette tâche imposante, la famille ne doit pas s'isoler, elle a besoin d'aide. Il y a bien quelques heureuses initiatives de recherche et d'action collectives comme les Foyers Notre-Dame, les Equipes de Foyers, les Unions des Familles, etc., mais cela ne suffit pas à combler les attentes des foyers. En plus des rencontres de parents entre eux, il faudrait promouvoir une étroite coopération entre la famille et l'école. En théorie, on admet que les parents et les maîtres sont des collaborateurs, cependant les moyens pratiques de travail d'ensemble ne demeurent-ils pas encore à l'état embryonnaire? L'école n'apparaît-elle pas souvent comme un lieu réservé aux éducateurs de carrière? Les parents ne se sentent-ils pas étrangers? A-t-on exploité les suggestions du Rapport Parent quant à la participation des pères et mères de famille au succès de l'oeuvre éducative de l'école?

Pour redonner confiance aux parents, il serait urgent d'intensifier, dans notre milieu, les efforts d'animation, d'instaurer au besoin des mécanismes nouveaux qui permettraient de passer à une action efficace. Que tous, prêtres, parents et professeurs fraternisent et confrontent leurs différents points de vue au sujet du style d'autorité à adopter au sein du groupe et familial et scolaire. Qu'ils cherchent ensemble les moyens de créer un climat d'empathie et de sécurité dans le milieu éducatif.

Voilà une invitation lancée à tous de bâtir une société où chaque cellule familiale, chaque personne pourra atteindre son propre épanouissement aux plans individuel, social et religieux.

Fernand Noël
Comité d'Information Chrétienne.



Ces trois maisons désaffectées depuis déjà quelque temps pourraient être démolies afin de permettre l'élargissement de la rue Plessis et de recevoir le futur hôtel de ville de Nicolet. Il en est d'ailleurs fortement question d'autant plus qu'il s'agit de l'emplacement suggéré dans le

rapport Bémer. Le terrain appartient à la Corporation du Séminaire de Nicolet. Le coût global pour l'achat du terrain, du débâtement, de l'aménagement et de la construction est estimé à \$160,000. (Photo Pierre Wibaut)



Cet édifice de deux étages où loge présentement la Sûreté du Québec, détachement de Nicolet, pourrait éventuellement être transformé de façon à recevoir les bureaux administratifs de la ville. L'immeuble appartient à M. Laurent P. Leblanc et à un peu plus de trois ans d'existence. Le conseil municipal pourrait par la suite, après en avoir pris possession, se porter acquéreur d'un immense terrain avoisinant et éventuellement construire un garage pour recevoir le service de protection contre incendie. Le coût global du projet serait d'environ \$130,000, selon les informations obtenues d'un membre du conseil municipal. (Photo Pierre Wibaut)



L'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce de Drummondville tient pour la dixième année sa campagne de souscription à "l'Oeuvre des Petits Souliers" par la vente de chandelles dont certaines sont chanceuses et permettent à leur détenteur de remporter des prix en argent. Sur la photo, le comité d'organisation de la campagne, dans l'ordre: MM. Claude Jutras, Jean-Guy Fournier, Clément Gélinais, président de l'APVC, Jean-Pierre Héroult, Yvan Daniel président de la campagne, Gaëtan Dumais, Réjean Fortier, Paul-Henri Billaudeau.



Le maire suppléant de la cité de Drummondville, M. Raymond Luneau croque ici dans la première pomme de la campagne de levée de fonds du Club Kiwanis drummondvillois qui se tient cette semaine sous le thème de "La Pomme au Coeur d'Or". Dans l'ordre habituel, M. Jean Valade président sortant du club, M. Aurélien Sylvestre président élu et M. Raymond Luneau.

l'information/sud

Pour éventuellement abriter le secrétariat de la ville

Le conseil de ville de Nicolet visitera un immeuble

par Régent LAJOIE

NICOLET — Les autorités du conseil municipal de Nicolet ont pris connaissance, lors de leur dernière assemblée régulière, de l'offre faite par M. Laurent P. Leblanc concernant un immeuble qui pourrait éventuellement abriter le secrétariat municipal. Le propriétaire a demandé à la ville une somme de \$85,000 pour le terrain et la bâtisse, située à l'angle des rues Mgr Courchesne et Du Buisson, à Nicolet.

Les conseillers ont également pris connaissance de certaines informations relatives à cet immeuble de deux étages. Après une discussion sur le sujet, le conseiller Antonin Forcier a proposé que tous les membres du conseil se rendent, mercredi soir, vers 8h., visiter les lieux qui pourraient devenir le futur hôtel de ville de Nicolet.

Le maire de Nicolet, M. Rémi Raiche, a commenté en ces termes: "L'offre est intéressante et mérite d'être étudiée plus à fond". Pour sa part, le conseiller Pierre Smith a déclaré que cette offre augmentait en quelque sorte les pièces au dossier sur l'hôtel de ville.

De plus, les autorités municipales

ont été saisies des offres de vente de terrains appartenant aux Rév. Soeurs de l'Assomption. Les religieuses possèdent entre autres trois lots successifs qui sont situés sur la rue Du Buisson. Elles demandent \$6,200 pour ces trois terrains si la ville les achetait d'un bloc. Le prix unitaire pour les trois terrains se chiffrait à \$6,740 selon l'offre des Soeurs de l'Assomption.

Les autorités municipales se sont lancées dans divers calculs et il a été démontré que le terrain au complet, soit celui des religieuses et du propriétaire de l'immeuble avait une superficie de 37,250 pieds carrés.

Le maire a laissé savoir à ses collègues que les revenus de l'année courante ne permettraient pas à la ville de faire de telles dépenses d'immobilisation et que, le montant en réserve n'étant pas suffisant pour aménager un hôtel de ville neuf ou acheter un édifice transformable en hôtel de ville, il faudra soumettre le règlement d'emprunt à l'approbation des contribuables.

C'est ce qui explique un peu les raisons qui ont fait que la ville n'a pas tranché la question

lundi soir. Cependant, le maire a suggéré que les membres du conseil visitent les lieux pour prendre connaissance des changements à apporter à cette bâtisse pour la rendre fonctionnelle au cas où la ville déciderait de l'acquérir.

M. Raiche a également soufflé la construction à brève échéance d'une annexe pour le département d'incendie, après avoir mentionné que l'endroit pouvait être très fonctionnel en ce qui concerne le bureau administratif de la ville. Le maire a parlé de l'aménagement sur place du bureau de la police et de celui du surintendant de la ville.

Interrogé au sujet de son immeuble, M. Leblanc a déclaré que la construction de ce dernier a été terminée le 28 septembre 1967. Relativement au bail qui le relie avec la Sûreté du Québec, M. Leblanc a dit qu'il s'agissait d'un contrat de location d'une durée de cinq ans et quelques mois et qu'il prenait réellement fin le 30 avril 1973, quant aux bureaux du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, ils sont loués au mois et peuvent quitter les lieux à 30 jours d'avis.

Dixième campagne de charité de l'oeuvre des Petits Souliers

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Pour la dixième année consécutive "l'Oeuvre des Petits Souliers" tiendra sa campagne de charité dans la région de Drummondville au cours de la semaine du 11 au 17 octobre prochain.

Patronnée par l'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce, section de Drummondville, la campagne a pour but de ramasser les fonds nécessaires afin de chauffer le plus grand nombre possible d'enfants d'âge scolaire qui doivent aller à l'école presque pieds nus et dont les parents sont moins fortunés.

Comme par les années passées la campagne se fera par la vente de chandelles dans toute la région drummondvilloise. Un total de \$700 sera remis au dé-

tendeur de chandelles chanceuses. Pour gagner, il suffit de faire brûler la chandelle et si cette dernière change de couleur, c'est qu'elle vous mérite un prix en argent de \$100.

L'objectif de cette année est de \$5,000, et les organisateurs qui par le passé ont toujours eu une réponse favorable de la part de la population se disent confiants d'atteindre leur but. De plus, cette année avec la venue de la nouvelle loi sur les loteries, les chandelles de "l'Oeuvre des Petits Souliers" se vendront seulement \$0.50, donc plus de chance de gagner tout en participant à une oeuvre qui a certainement droit de cité chez nous, puisque malgré que tous nous portions de bons souliers, on ne pense pas souvent à des jeunes enfants défavorisés qui

doivent se rendre à l'école presque pieds nus, quant ils ne restent pas tout bonnement chez eux faute d'avoir des "godasses" à se mettre aux pieds.

Depuis 9 ans l'oeuvre a distribué plus de 6,000 paires de souliers à Drummondville à des enfants qui en avaient un pressant besoin. La distribution des souliers se fait par l'entremise des directeurs d'écoles, qui sont les mieux placés pour connaître les besoins de chacun, et uniquement par eux.

L'offensive de vente des chandelles se fera en fin de semaine les 16 et 17 octobre. Un local sera ouvert durant ces deux jours sur la rue Cockburn, et samedi soir on fera la présentation des 7 gagnants au cours d'une soirée récréative.

La position du PQ au sujet de la question de l'assurance-maladie

VICTORIAVILLE (B.A.) — Par la voix de son président, M. Serge Lévesque, l'exécutif du Parti québécois du comté d'Arthabaska, désire faire part de sa position face à l'assurance-maladie.

Réuni à Montréal, en fin de semaine, lors du conseil national le parti québécois a adopté l'attitude suivante: "Nous blâmons d'une part le gouvernement libéral de n'avoir pas su consulter les médecins avant l'adoption du bill 8; mais surtout nous le blâmons de son manque d'efficacité à régler le problème maintenant".

Un porte-parole du PQ poursuit: "Cependant, nous repro-

chent aux médecins-spécialistes la classe privilégiée de la Société québécoise d'outrepasser leurs droits et de jouer à la démagogie tout en créant un climat de crainte sans cesse croissant dans la population. En refusant de se présenter la semaine dernière, à la commission de l'Assemblée nationale sur la santé, ils ont fait montre d'intransigence, et ce qui est plus grave encore, de mépris envers les représentants élus par tous les Québécois. Ils semblent oublier que toute leur carrière, ils la doivent en partie aux deniers publics qui leur ont fourni habitations et équipements pour effectuer leurs recherches ou pra-

tiquer leur profession. Par conséquent, le Parti québécois demande donc, d'une part, au gouvernement de convoquer une session d'urgence dans les plus brefs délais, et d'autre part, aux médecins spécialistes de cesser toute menace de grève, ou, ce qui est pire encore, de quitter le Québec à qui ils sont redevables pour beaucoup".

Position du PQ d'Arthabaska

M. Lévesque poursuit: "L'exécutif du PQ-Arthabaska désire aussi souligner la monstrueuse attitude de nos spécialistes locaux qui ont fait fi de toute dignité humaine en ne se présentant pas à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vendredi dernier. Cette grève mitigée ne fait qu'aggraver la crainte de la population, population qui paie des taxes justement pour maintenir les services et l'équipement dont se servent nos spécialistes à chaque jour".

Le président du PQ-Arthabaska ajoute qu'il espère que les médecins spécialistes de notre comté (0005 de la population des Bois-Francis dit-il) sauront être à la hauteur de leur profession et sauront négocier avec raison, tout en mettant de côté le terrorisme intellectuel. "Car il serait déplorable pour le comté que ceux-ci soient les responsables d'un état de panique collective."

Le conseil a résolu de chauffer à neuf l'auto-patrouille de la police

par Régent LAJOIE

NICOLET — Le conseil de ville de Nicolet s'est réuni, à sa dernière séance régulière, à "chauffer" en neuf l'auto-patrouille de la police municipale dont les pneus usés constituaient un réel danger pour les policiers.

Cinq soumissions furent reçues à la table du conseil, lundi soir, et les membres du conseil municipal ont opté pour la plus basse, soit celle du magasin Handy Andy, rue Brassard, à Nicolet.

Le conseiller Julien Lassonde a proposé que la ville achète deux pneus d'été et deux pneus d'hiver pour l'auto-patrouille au coût respectif de \$44.50 et de \$43.50. Ce prix n'inclut pas la taxe provinciale et le posage. Il s'agit toutefois de pneus "radial" fabriqués par Dunlop.

Le président de la commission de police a aussi proposé que la voiture des policiers subisse une inspection dans un garage local et que l'on effectue, si nécessaire, un alignement de roues et un balancement, en plus d'apporter les corrections qui s'imposent afin que le véhicule soit en parfait état. Le garage en question verra égale-

ment à poser les pneus neufs. En soumettant cette proposition qui fut acceptée à l'unanimité, le conseiller Lassonde a laissé savoir que l'auto-patrouille se conduisait très mal.

Outre la maison Handy Andy, de Nicolet, trois autres maisons d'affaires locales ont présenté des prix dont l'une d'entre elles a fourni deux cotations différentes.

Le garage Toussignant demandait, pour des pneus radials, grandeur 825X14, \$63 et \$53 respectivement, hiver et été.

De son côté, le garage Jean-Paul Poirier, de Nicolet, pour des pneus identiques de marque Michelin, demandait \$62.90 pour des pneus d'été et \$66.70 pour des pneus d'hiver. Sa seconde offre, pour des pneus d'hiver et d'été, de grandeur 855 x 14, était de \$73.50 et \$69.80 respectivement.

Enfin, le garage Brouillard Chevrolet Oldsmobile Inc., également de Nicolet, a soumis un prix uniforme de \$50.20 pour des pneus B. F. Goodrich, d'hiver et d'été, de grandeur FR70x14. Cette nouvelle manière d'interpréter la grandeur des pneus a chiqué certains membres du conseil au point d'être totalement créés.

Feux clignotants

MANSEAU (D.N.C.) — Le CNR, dans la voie traversant le rang No 9 du côté est du village, vient d'améliorer son système de signalisation à cette traversée à niveau.

Vu que l'on a amélioré le chemin carrossable, la circulation devient de plus en plus dense à cet endroit.

Les autorités du CN ont remplacé les planches indicatrices portant les mots "railway crossing" par des signaux lumineux qui clignotent au passage des trains.

Les usagers du rang sont heureux de cette amélioration et en savent gré aux autorités du CN.

éditorial

Sous le signe de la confusion totale

Une fois de plus, le Livre blanc sur la réforme fiscale présenté par le ministre canadien des Finances, M. Edgar Benson, en novembre 1969, soulève une série de commentaires qui ont pour effet direct de semer la confusion au sein de la population canadienne.

Un nouveau son de cloche a en effet été entendu au cours de la journée de lundi alors que le comité permanent des finances et du commerce, formé de députés représentant les partis politiques siégeant aux Communes, a rendu public un important rapport qui touche ce fameux projet de réforme fiscale.

On se rappelle, il y a quelques jours à peine, qu'un comité sénatorial faisait connaître son point de vue sur cette question hautement controversée et suggérait par le fait même différents projets d'amendement au Livre blanc.

Face à ces nouvelles prises de position les Canadiens ne savent plus au juste où donner de la tête. Il serait grand temps, et là nous rejoignons la position prise par le comité parlementaire, que le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, tente de rassurer les contribuables du pays relativement à cette réforme fiscale contenue dans le Livre blanc.

L'ambiguïté, voir certaines contradictions, des deux derniers documents laisse plus d'un canadien perplexe. Cette réforme fiscale envisagée par

les autorités gouvernementales ne peut sans l'ombre d'un doute nous laisser indifférents. On se doit donc de connaître les aléas des mesures que le gouvernement s'appête à prendre. Il faut, à la lumière des deux nouvelles prises de position, que la position gouvernementale soit claire et prise afin que les citoyens du pays n'aient pas à tergiverser continuellement sur la question.

Il va de soi que le dernier document déposé par les membres du comité parlementaire est un précieux atout au projet de réforme puis que les suggestions faites par ses dirigeants touchent le contribuable beaucoup plus près que les recommandations faites par le comité sénatorial.

En fait ce comité parlementaire, contrairement aux sénateurs, demande au gouvernement d'adoucir, un tant soit peu, la réforme fiscale. On sait que pour sa part, le comité sénatorial rejetait ni plus ni moins le projet de réforme fiscale parrainé par M. Benson. De là jaillit en quelque sorte la confusion.

Les députés eux ne vont pas aussi loin, même si les néo-démocrates ont enregistré leur dissidence vis-à-vis les recommandations du comité. On découvre à la lecture du document que les députés, malgré leur travail qui s'est échelonné sur une période de dix mois, sont tiraillés par deux aspects fondamentaux du Livre blanc, soit la croissance économique et la notion

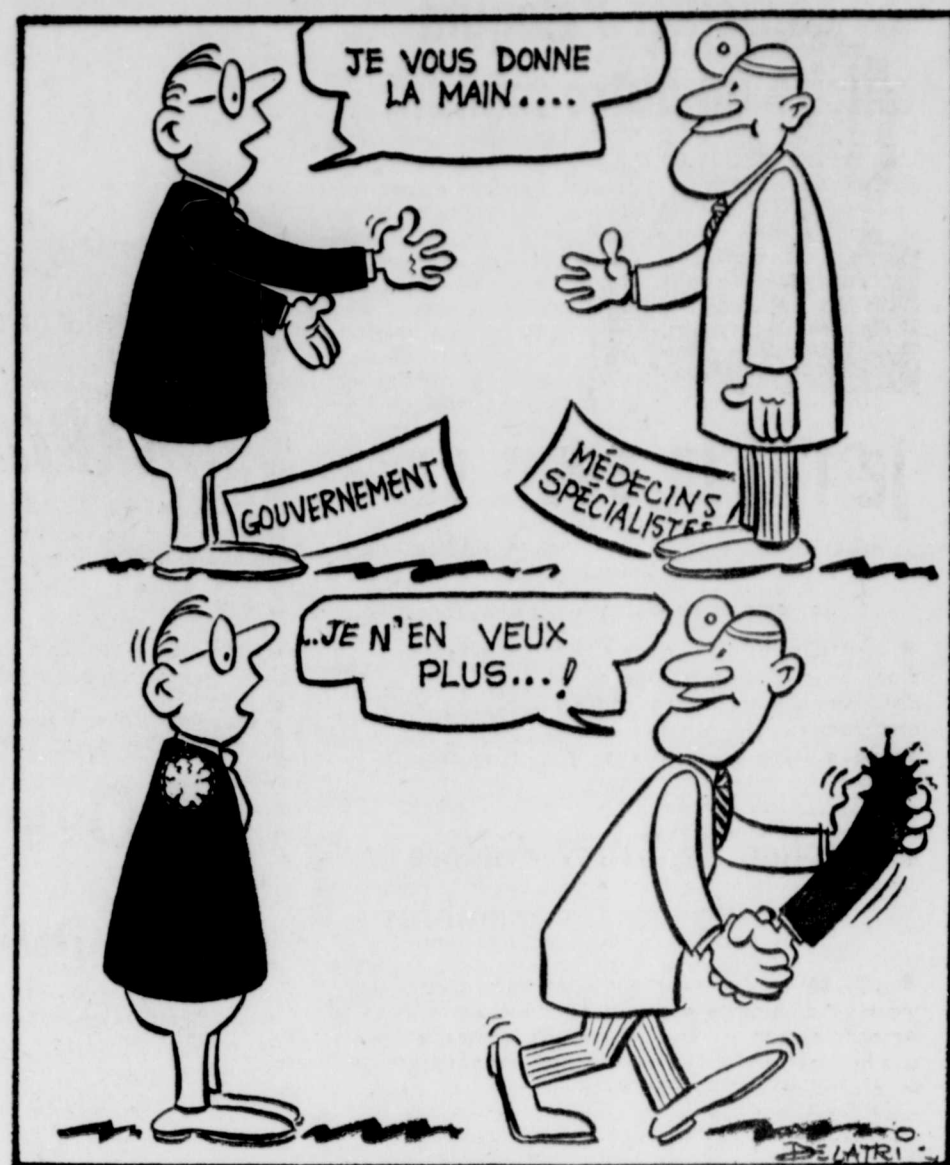
d'équité que le document Benson veut à tout prix préserver.

En fait, les sénateurs et les députés se rejoignent quelque peu sur cette question. La préoccupation première des deux groupes repose primordiallement sur cette question de la croissance économique du Canada. Les députés et les sénateurs s'entendent sur le fait que si jamais le Livre blanc était mis en application, on assisterait à un ralentissement du taux de croissance économique.

Obligatoirement, les autorités gouvernementales devront tenir compte de ce problème dans la structuration de leur projet de réforme fiscale. Il est vrai que les recommandations du Livre blanc seront un sérieux handicap au taux de croissance économique du pays si jamais elles sont mises en application. Il faut, et c'est là une nécessité, que le gouvernement fédéral songe à maintenir son taux de croissance, sinon nous devrons, un jour ou l'autre payer cher pour cette lacune.

Nonobstant ces différents problèmes soulevés par les députés, il ressort, hors de tout doute, que M. Benson, n'est pas sorti du bois avec son Livre blanc. Les concessions seront certes difficiles à faire s'il veut plaire à tous les antagonistes du projet. Mais, dans l'immédiat le premier ministre Trudeau se doit de rassurer les Canadiens sur cette réforme afin de ne pas faire avorter le projet.

Réjean LACOMBE.



point de vue

Bilan du périple du président américain

Le voyage du président Nixon a pris fin sur une note de fermeté

DUBLIN — Le voyage du président Nixon a pris fin sur une note de fermeté à propos du rôle américain en Méditerranée et sur un nouvel espoir de relance de la négociation de paix sur le Vietnam.

Ce qui ne devait être, dimanche, qu'une journée de repos en Irlande, après la semaine exténuante du voyage en Italie, en Yougoslavie, en Espagne et en Angleterre, a permis en fait de dresser un premier bilan de cette tournée européenne. Ainsi, le président Nixon a fait lui-même le point dimanche soir devant les journalistes. D'autre part, des indiscretions ont filtré après la réunion du président avec les négociateurs américains aux pourparlers de Paris, les ambassadeurs David Bruce et Philip Habib.

La réunion sur le Vietnam qui s'est tenue à Killfush House en présence de William Rogers, secrétaire d'Etat, et Henry Kissinger, conseiller présidentiel, ne devait être en principe, qu'une simple parenthèse dans le voyage présidentiel. Elle l'a fait déboucher, en fait, sur un point d'interrogation. Tout d'abord pessimiste en raison du piètement des négociations, l'entourage de Nixon laissait entendre quelques heures plus tard que le président ferait, dès cette semaine, une déclaration majeure contenant une nouvelle initiative de paix américaines.

Sur le Moyen-Orient, la méditerranée et l'OTAN — ses trois principaux sujets de préoccupations — le président a affirmé que les Etats-Unis y maintiennent leur influence et leur force.

Au cours de la réception offerte aux journalistes au château de Cromland, Nixon a même déclaré qu'il n'hésiterait pas à accroître les effectifs de la sixième flotte au cas où une puissance étrangère (allusion transparente à la flotte soviétique) menacerait la position américaine en Méditerranée.

Mais le fond des intentions soviétiques dans ce secteur ne constitue pas la seule inconnue. L'autre élément impondérable, c'est l'activité des extrémistes à l'origine de la dramatique série des « évènements d'avion », puis la guerre civile jordanienne. Pour ces raisons, l'initiative de paix américaine au Moyen-Orient est provisoirement laissée de côté.

Nixon estime, aux termes de sa tournée, que les chances d'une relance de la négociation Jarring ne sont pas bonnes à l'heure actuelle mais il propose que le cessez-le-feu sur le canal de Suez soit prolongé de 90 jours au

déjà de l'échéance du six novembre, prévue initialement.

De ses entretiens dans les capitales qu'il a visitées et de la réunion à Naples avec treize ambassadeurs des Etats-Unis dans les pays riverains de la Méditerranée, le président a retiré la conviction que la majorité de l'opinion mondiale soutenait le plan de paix Rogers et que ceux qui violeraient le cessez-le-feu s'attireraient la désapprobation universelle.

La mort du président Nasser a contribué à modifier son itinéraire, du moins le ton de certains discours du président américain. Le président était parti avec l'intention bien arrêtée de marquer son voyage par une série de gestes destinés à souligner la position prépondérante de la sixième flotte en Méditerranée. Il n'a pas hésité même à gagner le pont du porte-avions « Saratoga » en faisant décoller son hélicoptère militaire de la place Saint-Pierre de Rome.

Une fois en mer, où la nouvelle de la disparition du Rais lui est parvenue, Nixon a décidé de modifier le ton de ses arguments. Son discours aux équipages de la sixième flotte a été modéré et au quartier général du secteur Sud-Europe de l'OTAN à Naples, il a bien voulu reconnaître que la Méditerranée n'était pas une mer américaine et qu'elle était ouverte à tous.

Dimanche, en Irlande, le président Nixon a déclaré que Washington ne retirerait sa participation de l'Alliance Atlantique que dans le cas d'une réduction multilatérale et mutuelle des forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

C'est avec le maréchal Tito, qu'il rencontra pour la première fois, que Nixon a eu les entretiens les plus longs. Les deux hommes ont déterminé entre eux les domaines dans lesquels un accord est possible. L'un et l'autre ont multiplié les gestes de bonne volonté.

En Espagne, il a vanté les mérites des membres jeunes et dynamiques du gouvernement, du général Franco, puis il a prédit que le pays ne tarderait pas à sortir de son isolement politique et économique.

En Irlande, enfin, le président des Etats-Unis a cherché la trace de ses ancêtres irlandais, les Milhous, qu'il a trouvés sur le papier — un document que lui a remis la présidente de la Société historique d'Irlande. De cette tournée des cimetières, les mauvaises langues ont dit qu'elle répondait au seul souci de flatter les nombreux électeurs américains d'origine irlandaise qui s'appêtent à voter aux élections législatives du trois novembre.

commentaires

Pourquoi le premier novembre?

Les vols de dynamite ne paraissent pas trop émouvoir le ministère provincial de la Justice. Et pourtant, ils sont de plus en plus fréquents et leurs auteurs de plus en plus audacieux.

Un récent vol à Saint-Hilaire leur rapporte dix caisses contenant plus de mille bâtons de dynamite. Compte tenu des vols de ces jours derniers à Chute des Passes et à McMasterville, le bilan de l'année atteint maintenant neuf mille bâtons et des centaines de détonateurs.

Soit assez de dynamite pour faire un beau feu d'artifice, le jour où les terroristes se décideront à passer à l'action. Les explosifs se succéderont alors à un rythme qui fera peut-être réfléchir un peu plus sérieusement l'autorité responsable de la protection du public. De même que ceux qui entretiennent ces explosifs dans des hangars que, selon la police, n'importe quel enfant quelque peu débrouillard peut défoncer.

Selon la déclaration du ministre de la Justice, le gouvernement entend exercer un contrôle très sévère de l'usage des explosifs dans la province à compter du premier novembre. Mais pourquoi le premier novembre? Pourquoi pas immédiatement?

Ne serait-on pas, du reste, en droit de s'attendre que le ministère de la Justice surveille depuis déjà plusieurs mois, l'usage des explosifs?

On a une bien courte mémoire au niveau gouvernemental, si on ne se rappelle pas le règne de terreur de ces dernières années. Et

M. Jérôme Choquette s'illusionne, s'il demeure sous l'impression que les terroristes ne sont nullement mêlés à ces vols.

Qui donc, sauf eux, est intéressé à voler de la dynamite? Certainement pas les voleurs de banque qui ne sauraient que faire de ces explosifs.

Le ministre de la Justice s'en rendra compte, du reste, le jour où ça sautera. Car avec neuf mille bâtons de dynamite, il est possible de faire pas mal de dégâts.

Le public acceptera alors assez mal les explications de M. Choquette. Vivre sous la menace d'une explosion, risquer sa vie, n'a tout de même rien de bien réjouissant.

Il serait donc dans l'ordre de se demander pourquoi ce fameux règlement qui complète la loi sur l'achat, l'entreposage et l'usage des explosifs, n'est pas encore en vigueur.

On peut aussi se demander pourquoi le ministre en retarde l'application au premier novembre. N'est-ce pas là donner une autre chance aux terroristes?

Le règlement établit trois classes de permis pour les poudrières (les installations permanentes), les dépôts temporaires (les chantiers de construction), et la possession de faibles quantités (maximum de vingt livres sans détonateur).

Les explosifs, selon la loi, devront être entreposés en lieux sûrs, et les détenteurs de dynamite avoir un livre de bord et pouvoir rendre compte en tout temps aux agents de la Sûreté du Québec de l'utilisation de ces explosifs.

Les pouvoirs impartis à la Sûreté du Québec en ce domaine sont comparables à ceux de la gendarmerie fédérale en temps de guerre.

Mais ne sont-ce pas là des conditions auxqueltes, encore une fois, devraient déjà se conformer ceux qui achètent des explosifs?

La rédaction d'un semblable règlement n'exige tout de même pas des mois de réflexion. Surtout lorsqu'il est essentiel à la protection de la vie et du bien public. Que de sa mise en vigueur dépend le contrôle de l'achat de l'entreposage et de l'usage de matières dont se servent habituellement les ennemis de l'ordre pour détruire la propriété publique ou privée.

Le fait que les agents de la Sûreté du Québec soient dans ce cas impartis de pouvoirs semblables à ceux de la gendarmerie fédérale en temps de guerre indique bien, semble-t-il, l'importance de cette mesure adoptée en juillet dernier par l'Assemblée nationale.

Or, l'épidémie de vols de dynamite aurait dû porter l'autorité à agir beaucoup plus tôt, à exiger des détenteurs d'explosifs qu'ils entreposent dans des lieux où pour s'en emparer, il ne suffit pas de briser un simple cadenas.

Il y a là de la négligence. Il est à espérer que le public n'aura pas à en subir les conséquences dans les mois à venir.

Roland Gagné
La Voix de l'Est

votre opinion

Je ne comprends pas!

C'est un dimanche matin... Tout en préparant des « Toasts », j'entends des paroles curieuses, venant du transistor. J'augmente le volume et alors... je regarde mon mari perplexe et nous éclatons de rire... Qu'est-ce donc que ce curieux message, ces paroles tout juste bonnes à semer le doute car c'est, dit la narratrice, un témoignage chrétien: Au pays depuis 10 mois, je ne comprends pas... alors je me renseigne, je cherche et j'apprends avec stupeur que c'est bien une chrétienne qui s'est exprimée sur les ondes...

Ce même dimanche matin, au début de la messe de 11h30 au Sanctuaire, on nous annonce qu'il n'y aura pas de prédication car on a interdit à un prédicateur que nous aimons, à ce chrétien qui nous actualise le message du Christ, de communiquer avec nous, de nous annoncer son espérance, ses recherches, de nous expliquer comment vivre la vie divine chaque jour... de transformer notre foi en la rendant non pas seulement contemplative mais agissante. Alors moi, je ne comprends pas du tout...

Est-ce que ma religion serait une religion d'opérette dont les acteurs pourraient librement s'exprimer afin de déridier les humains...? Mais il n'y a pas que ce côté farfelu dans ces paroles... il y a le côté dramatique qui ridiculise toutes mes espérances de chrétienne...; et pourtant, cette femme peut s'exprimer... et ce prêtre alors, et ces prêtres, qui, tels des enfants reçoivent des coups de baguettes sur les doigts...! Chaque dimanche matin, il nous fallait une demi-heure en voiture pour retrouver cette communauté chrétienne vivante, participante, active, pour écouter ces paroles qui faisaient évoluer notre foi, qui la faisaient grandir et qui divisaient notre vie terrestre:

Moi, je ne comprends pas du tout et je suis triste... triste car déçu devant un tel illogisme.

Une chrétienne qui se pose la question: Christianisme? Une religion d'opérette ou religion d'amour?

Un avenir prometteur

C'est un jeune homme qui a dit oui quand la destinée et le devoir lui ont demandé de devenir un homme et de gagner sa vie alors que trop d'entre eux n'essayaient pas de le faire.

Mais combien de personnes essaieraient de l'en empêcher alors qu'il était incapable de satisfaire le poste CHLN. J'en fus étonnée, car je l'ai toujours trouvé gentil, modeste, poli et se refusant à toute vulgarité. Lorsque quelqu'un naît, y a-t-il quelqu'un qui peut garantir que cette personne ne fera jamais d'erreurs dans sa vie? C'est plus facile de critiquer que d'être parfait, car nous en avons tous beaucoup à apprendre. Les yeux montrent ce qu'est une personne, et l'injustice dans le cœur des hommes qui nous blessent est ce qui crée un mauvais esprit et engendre de mauvaises paroles. De plus, hélas!, celui qui prétend être parfait est celui qui commet des erreurs invisibles; celui qui est souvent le plus ignorant.

Inspirez-vous la pensée que peut-être plus tôt que nous le pensons la même chose peut nous arriver. Un exemple pour les lecteurs: le cas d'Alphonse Quimet et de P.J. Walker qui signifieront leur congé à tant de brillants jeunes producteurs, à Radio-Canada, en 1967, parce qu'ils constatèrent que ces producteurs étaient trop intelligents, trop à la page, et que, dans un avenir rapproché, ils pourraient prendre leur place. Ces producteurs étaient le fameux Ross McLean, Doug Leiterman, Patrick Watson et l'animateur Laurier Lapierre de l'université McGill.

J'ai souvent eu le plaisir d'entendre Jean Thivierge au début de sa carrière et je suis émerveillée de l'immense progrès qu'a fait ce

jeune animateur en si peu de temps. Toujours prêt à servir le public. Il m'a paru un merveilleux animateur, à la belle personnalité, qui, un jour prochain, pourra apporter une grande coopération à la valeur de ce monde. Un jour viendra-t-il où l'on donnera une chance à ceux jeunes gens? J'ai remarqué particulièrement chez Jean la volonté de plaire au public quand c'était possible. Quand nous réclamions des privilèges, et qu'il ne pouvait s'y conformer, il s'excusait en terminant l'émission.

Parfois, je me demande qui et quoi nous sommes. Je me demande combien nous pourrions exiger d'un homme, dans quel but nous vivons, où nous allons, quelle est la dimension du manque d'humanité, ce que nous faisons pour aider les autres, ou pour les condamner, quelles sont les conséquences de ces choses. Pourquoi donner est-il maintenant chose du passé?

Pourquoi ce qui est assez bon n'est-il pas vraiment assez bon? Pourquoi désirons-nous que les autres soient bons pour nous? Pourquoi ne pouvons-nous nous empêcher de détester et de condamner les autres?

Pourquoi n'essayons-nous pas d'être indulgents, de conseiller et de protéger les jeunes pour les aider à faire la même chose eux-mêmes? La charité est elle disparue? Ne pourrions-nous pas essayer de garder les jeunes dans le droit chemin et les empêcher de devenir narcomanes, lui montrer à ne pas protester contre la société et à devenir « hippies »? Quand et comment allons-nous commencer à penser aux autres? Quand pratiquerons-nous l'amour fraternel?

M. Thivierge, si vous lisez ceci, j'espère que nous allons encore entendre votre voix veloutée et sympathique, à Trois-Rivières ou à d'autres postes de radio. Bonne chance, courage et beaucoup de succès. Vous allez sûrement manquer aux auditeurs de CHLN parce qu'ils vous aiment beaucoup.

Mlle P.M. Robinson,
Trois-Rivières.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0745

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservées.

entre/voisins

● Le service des Loisirs et des Parcs de la ville de Tracy se doit de féliciter la population de Tracy pour sa participation dans l'élaboration et le fonctionnement de son organisation de hockey 1970-71. En effet, tous les cadres au niveau des équipes de hockey sont au complet en ce qui concerne les instructeurs et assistants. Encore une fois, nous les remercions très sincèrement.

● L'objectif de la vente des billets de saison des Tigres a été fixé à 669. De nombreux bénévoles solliciteront les amateurs de hockey la semaine prochaine. On espère un résultat complet et final pour le 12 octobre.

● On s'attend à ce que tous les joueurs des Tigres aient signé leur contrat pour la prochaine saison après la pratique de mercredi. Le choix se fera parmi les joueurs à l'entraînement et on ne tentera pas d'obtenir les services d'inconnus de l'étranger.

● Il y aura une veillée de prières au Cap-de-la-Madeleine samedi. Le départ se fera à 2 heures pour informations, s'adresser à 752-2479 ou 752-5841.

● Mme Claire Richard du cercle d'étude et de conférence de même que Mme André Sinava des femmes de carrière ont été acceptées dernièrement comme membres du comité de la bibliothèque municipale de Victoriaville.

● M. René Gauthier, directeur des loisirs de Victoriaville doit rencontrer l'exécutif du club de la Fraternité ainsi que la direction de l'Ermitage pour mettre sur pied un service du livre à l'intention des personnes âgées.

● Des pancartes publicitaires seront imprimées afin de servir à la promotion des livres de la bibliothèque dans les usines et autres endroits jugés utiles à cette fin à Victoriaville.

● Le programme mis sur pied pour la diffusion des livres sur les terrains de jeux de Victoriaville s'est avéré un très grand succès puisque l'on a compté plus de 2,014 présences durant les sept semaines d'activités des mois de juillet et août.

● En tout, 7,569 présences ont été enregistrées à la bibliothèque municipale pendant les mois de juillet et août. Parmi ce nombre, on compte 1,245 adultes.

● Félicitations au confrère journaliste de L'Union, Marcel Rivard, qui a obtenu une mention comme meilleur éditeur hebdomadaire des hebdomadaires du Canada français. Cette mention lui a été accordée au cours du congrès des hebdomadaires qui avait lieu à Trois-Rivières.

● Le directeur des loisirs de Victoriaville, M. René Gauthier, étudie sérieusement la possibilité d'organiser une exposition du livre pour le début du mois de novembre. Le père Michel Corrêa s'occupera de faire les contacts nécessaires avec les éditeurs pour la mise sur pied de cette organisation.

● Les membres du club de camping et de caravanning "Kanvicto" ont rendu visite à leurs confrères de Sherbrooke samedi dernier, pour une soirée de danse au club de raquette "Dollard". Soixante personnes ont pris part au voyage par autobus.

● La Meunerie coopérative de Victoriaville en collaboration avec les vendeurs de machinerie agricole et la Société d'agriculture organise un concours de labour pour le 11 octobre à la ferme Réal Cormier, située sur la route 5 à Victoriaville, en face de la salle Windsor. La compétition débutera à 10 heures a.m. Des prix en argent et des trophées seront distribués aux vainqueurs.

● Dans le cadre de la semaine de rencontre des évêques à Ottawa, rencontre qui aura lieu cette semaine soit du 5 au 9 octobre, quelques personnes du diocèse de Nicolet travailleront pour seconder les évêques. Il s'agit d'abord de Mgr Georges-Etienne Lemire qui représentera le Conseil Presbytéral du diocèse de l'abbé Jacques Lallier qui représentera la commission du Clergé et de M. Ephrem Lemire, responsable de la jeunesse rurale catholique pour le centre du Québec qui exposera aux évêques les attentes du milieu rural.

● A l'avenir, dans le diocèse de Nicolet, à chaque fois qu'un poste deviendra vacant par la mort ou la démission d'une personne, tous les prêtres intéressés à remplir ce poste pourront faire application et expliquer pourquoi ils désirent ce poste. Ce système a certains inconvénients car il peut arriver qu'une personne demande un poste sans avoir les aptitudes ou qu'une personne ne demande pas un poste alors qu'elle aurait les aptitudes. Cependant ce système va permettre aux autorités de procéder d'une façon plus rapide dans les nominations à un poste car elles sauront au moins qui est intéressé. C'est le Conseil Presbytéral du diocèse qui a pris cette décision lors d'une récente réunion.

● La Commission du Clergé du diocèse a organisé une série de cours de formation biblique pour les prêtres. Ces cours qui auront lieu le jeudi entrent dans le cadre de la formation permanente du Clergé. La commission du Clergé prévoit aussi pour les prêtres une session d'étude de trois jours sur la liturgie avec un spécialiste, M. Thierry Martens. Une autre journée est prévue sur le thème de l'Évangélisation. Une dernière portera sur la pastorale en milieu urbain et aura comme thème: "Le Chrétien dans la ville".

● Les représentants étudiants au CEGEP de Victoriaville sont Denis Langlais et Jean-Marie Arel au conseil d'administration; Vital Nault, Pierre Elias et Monique Girard à la commission pédagogique; Jacques Rey, Claude Boisvert et Pierre Turcotte au bureau de gestion; Jean Coriveau, Louis-Gilles Pellerin, André Rodrigue et Bernard Duval aux affaires syndicales.

● Le conseil étudiant à la résidence est formé de Denis Bergeron à la présidence; J.-L. Lévesque à la vice-présidence; Paul Hudon, au poste de secrétaire. Les conseillers sont: Serge Brachu, Roland Huot, Jean-Louis Falardeau, Michel Bacon, Michel Thiboutot et Michel Ouellet. L'assistant responsable est Denis Langlais.

● Les explorateurs français en collaboration avec le club Horizons du Monde du CEGEP de Victoriaville présenteront un film en couleur: "Tokyo, le Japon sans masque", jeudi à 8h., au CEGEP. Ce film a été réalisé et sera présenté sur scène par Guy Thomas. Les billets sont en vente au bureau d'information. L'admission pour les étudiants sera de \$1.

● Le festival "pop" de Manseau a eu une répercussion en cour de justice d'Arthabaska, au nord d'un jeune homme de 18 ans de Beauharnois a plaidé coupable à l'accusation d'un vol de \$132 au restaurant Le Pignon Rouge de Saint-Louis de Blandford. L'individu aurait été pris sur le fait en compagnie de d'autres jeunes qui ont comparu en cour juvénile. Comme l'accusé ne possédait pas de dossier judiciaire, il a bénéficié de la clémence du tribunal, mais pendant un an il devra se rapporter périodiquement à un officier de probation.

Conférence d'un agronome

VICTORIANVILLE (B.A.) — La Société d'horticulture de Victoriaville tiendra une assemblée éducative mercredi le 7 octobre à la salle de l'école J.P.H. Massicotte, rue Montfette à 8h.

Le conférencier est agronome, membre de la Indoor Light Gardening Society of America Inc. Il est expérimenté en culture ornementale, plus spécialement en culture intérieure.

Le conférencier démontrera comment il est facile d'organiser un coin de jardin dans un salon et à y cultiver même en hiver, des plantes utiles, comme le persil, la ciboulette, etc...

Au cours de cette assemblée, il y aura remise des prix aux gagnants de l'exposition de fleurs et du concours de parterres. La direction compte sur la présence de tous ses membres pour faire de cette réunion un succès.

Levée de fonds au Kiwanis

DRUMMONDVILLE (P.M.) — On a procédé à l'hôtel de ville de Drummondville à la proclamation de la semaine de levée de fonds du Club Kiwanis, sous le thème "La Pomme au cœur d'or". A cette occasion, le maire par intérim, le conseiller Raymond Luneau a prononcé une allocution dans laquelle il soulignait les besoins des œuvres de jeunesse. "Tant des scouts que des enfants inadaptés", deux domaines dont s'occupent particulièrement les kiwanis. Partant du slogan "aidez-nous à vous aider" qui caractérise la campagne de cette année, M. Luneau a fait ressortir le fait que le club a besoin de l'aide des hommes et des femmes du grand Drummondville pour les "encourager à aider les jeunes, à soulager les misères qui existent, à contribuer à leur éducation et à leur formation et en un mot à travailler pour que tous ces jeunes, grâce à notre appui, deviennent un actif pour la société qu'ils composeront demain".



M. André Gagnon, de Saint-Célestin, est le responsable de la prochaine campagne de la Fédération des œuvres pour le comté de Nicolet. Résident de Saint-Célestin, M. Gagnon est à l'emploi de l'Office du crédit agricole à titre d'agronome évaluateur. Il est responsable de 23 paroisses dans le comté de Nicolet. L'objectif pour Nicolet a été fixé à \$15,000.

La question de la messe dominicale du samedi

MANSEAU (DNC) — M. l'abbé Jean-Paul Rondeau, curé de notre paroisse, rencontré récemment par notre correspondant, a fait part de son opinion sur le remplacement de la messe dominicale par celle du samedi, célébrée selon les besoins des fidèles.

"Comme je suis à faire ma visite paroissiale, je discute du sujet sous tous ses angles avec mes ouailles. Lorsque ma visite sera terminée, je pourrais me fixer sur l'attitude à prendre et qui conviendrait le plus aux paroissiens".

Notre correspondant a cru comprendre entre les lignes que notre pasteur n'était pas très favorable à ce changement. Après avoir examiné les deux côtés de la médaille, il semble qu'il y aurait probablement une diminution dans l'assistance à une messe célébrée le samedi au lieu du dimanche. Mais il s'agit là d'une opinion qui n'est pas définitive et qui peut à la rigueur changer.



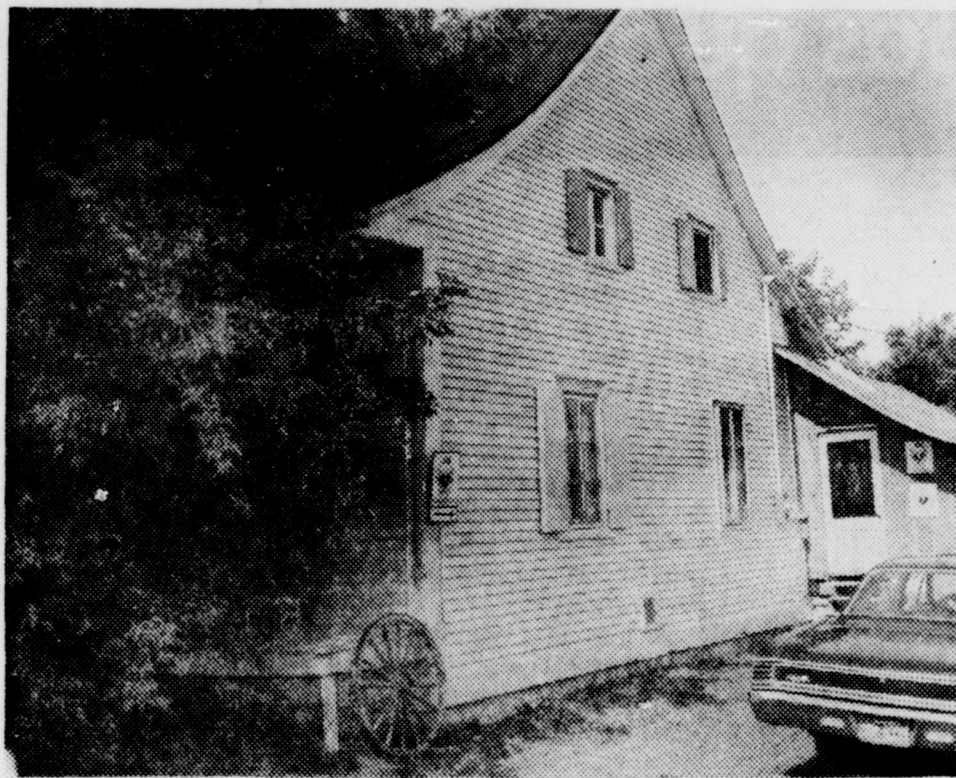
Un groupe de jeunes agriculteurs de plusieurs pays étrangers est venu visiter deux régions du diocèse, récemment, dans le cadre du congrès international de la Jeunesse rurale catholique. Ces représentants nationaux ont eu l'opportunité de visiter quelques fermes de la

région de Warwick et de Baieville, de même que l'usine de l'information à Notre-Dame-du-bon-Conseil. Sur cette photo, de gauche à droite, MM. Abel Balcoza, de Bolivie; Pépé Barlette, du Pérou; Mlles Alicia Rincon, de Colombie, et Raquelisa Sabine, de Madagascar.



L'action catholique rurale pour le diocèse de Nicolet se réunissent dernièrement à Nicolet lors de son congrès annuel diocésain. Sur la photo, une équipe de délégués au congrès durant un échange de points de vue. De gauche à droite, Mme

Stéphanette Verville, de Warwick; M. Paul Boutin, également de Warwick; Mme Rita Grisé, de Saint-Germain; M. l'abbé Gérald Grandin, de Gentilly; et Mme Gisèle Beauchemin, de Sainte-Monique.



C'est dans cette vieille maison de bois, qui date de plus de 150 ans, qu'est ins-

tallée la Galerie AAA, dans le rang du Ruisseau-Sud, à Saint-Ours. (photo Gill)



Les autorités municipales accompagnées des responsables du service de prévention des incendies ont fait la présentation hier après midi du modèle des enseignes que l'on retrouvera un peu partout afin de rappeler la semaine de prévention des incendies, mais aussi des dangers que comportent les flammes. Dans l'ordre habituel, M. Jean-Guy Lara-

mée, adjoint du directeur de la prévention, M. Raymond Luneau, procureur, M. Conrad Proulx, directeur des policiers et des pompiers de la cité, M. Laval Allard, responsable du conseil municipal au service de la police et des pompiers, et M. André Houde, directeur du département de la prévention des incendies.

région/sud

Garçonnet de 10 ans légèrement blessé

SOREL (L.B.) — Un garçonnet de 10 ans a été légèrement blessé dans un accident de circulation sur le boulevard Fiset et de l'avenue Hôtel-Dieu à Sorrel. Il s'agit de André Joly, fils de monsieur Arthur Joly, du 123 rue Elisabeth, à Saint-Joseph de Sorrel. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu par l'auto-patrouille.

Le garçonnet voyageait dans la voiture de son accident de la circulation qui est survenu vers 9 heures samedi matin à l'inter-

père, qui est venue en collision avec celle de monsieur Stolan Latraverse, du 173 rue Augusta, à Sorrel.

Une des voitures, sous la force de l'impact est allée donner contre un poteau de l'Hydro-Québec. Des fils électriques sont tombés dans la rue, de même que l'installation de Sorrel-O-Vision.

Les constatations d'accident ont été faites par les agents Réal Deschamps et Guy Lacourse de la police municipale de Sorrel.

Mme Guénette, présidente de la Société des artisans

VICTORIANVILLE (R.L.) — Mme Wilfrid Guénette vient d'être élue présidente de la Société des artisans, section locale 142 de Victoriaville. Pour seconder Mme Guénette pour l'année 1970-71, M. Lionel Bernard a été élu vice-président. M. Jean-Paul Dufresne, secrétaire-trésorier, M. André Martin, vérificateur et M. Gaston Luneau, publicitaire. Les personnes suivantes agiront comme conseillers: MM. Aimé Caron, Pierre Lemay, Jean-Claude Deschambeault, Benoit Toupin, Adélar Turgeon, Gaston Roy et Raoul Ver-

ville, ex-président. Les délégués officiels de la section de Victoriaville pour siéger au conseil régional sont Mme Wilfrid Gué-

nette, MM. Jean-Paul Dufresne, Lionel Bernard, Gaston Roy et Raoul Verville. MM. André Martin, Adélar Turgeon, Aimé Caron, Benoit Toupin et Gaston Luneau ont été nommés délégués substitués.

L'installation des nouveaux officiers s'est faite lors d'un souper à la salle de la régence à Drummondville. C'est M. Alonzo Malouin, administrateur régional qui a procédé à cette installation.

Parmi les invités d'honneur à ce souper réunissant les officiers de l'an dernier et les nouveaux élus on notait la présence de M. et Mme André Beaulieu de même que M. et Mme Jean-Marc Demers.

Une autre saison à la Jeune chambre

SAINT-GREGOIRE (R.L.) — La Jeune Chambre de Saint-Gregoire Inc. a entrepris hier soir une autre saison d'activités alors qu'elle tenait à l'intention de la population de Bécancour une soirée d'information au Centre Culturel de Saint-Gregoire, à compter de 8h.

Trois conseillers de la ville de Bécancour avaient accepté de prendre part à cette soirée d'information municipale et ont ré-

pondu du même coup aux questions de l'assistance. Ces conseillers municipaux sont MM. Edgar Hélie, de Sainte-Angele-de-Laval, Léon Bouvet, de Saint-Gregoire, et Gérard Bergeron, de Précieux-Sang.

La Jeune Chambre de Saint-Gregoire en a profité pour amorcer sa campagne annuelle de recrutement. Le président de l'organisme pour l'année 1970-71 est M. Pierre Richard, de Saint-Gregoire.

L'annuaire des cours a deux objectifs

SOREL (L.B.) — "La parution de cet annuaire des cours offerts par le service de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale Carignan poursuit deux objectifs: il répond d'abord au désir exprimé par beaucoup d'adultes et se veut une source d'information pour toute la population; il est également un témoignage de gratitude pour la confiance manifestée envers l'éducation permanente".

C'est ce que déclarait, lors d'une séance publique d'information, à Saint-David, le conseiller en formation scolaire de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Michel Croteau, en remettant l'annuaire 1970-71 des cours offerts aux adultes de la région.

Cet annuaire des cours de l'éducation permanente, tiré à 1,500 copies, comprend trois parties réservées aux différents cours de formation scolaire, de formation professionnelle et de culture populaire.

M. Croteau a insisté sur les conditions d'admission à ces cours. Il a déclaré: "Les cours pour adultes s'adressent aux personnes âgées de 18 ans et plus, sans distinction de sexe, de religion ou de nationalité. Peuvent également s'inscrire à ces cours, les candidats qui ont dépassé l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire, et qui sont en mesure de prouver qu'ils se trouvent sur le marché du travail pour des motifs sérieux".

Cours pour les travailleurs

CONTRECOEUR (L.B.) — "Le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, en collaboration avec la Commission scolaire régionale Carignan, organise, cette année encore, des cours à plein temps s'adressant aux travailleurs. Ces cours sont de deux types: recyclage scolaire et formation professionnelle."

examens ont lieu à la fin de chaque session et sont sanctionnés par des diplômes de la Commission scolaire régionale Carignan ou des certificats du ministère de l'Éducation, selon le cas."

C'est la déclaration que faisait le conseiller en formation scolaire au service de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale Carignan, lors d'une soirée d'information, à l'école Mère-Marie-Rose, de Contrecoeur.

Contrecoeur relèvera de Tracy

M. Michel Croteau ajoutait: "Les cours de recyclage scolaire ont pour but de fournir aux élèves la scolarité minimum requise pour la poursuite d'un cours en formation professionnelle. Les cours sont d'une durée variée, selon le niveau scolaire ou la spécialisation professionnelle. Pour les cours à plein temps, les candidats doivent s'inscrire au bureau du Centre de Main-d'oeuvre du Canada, de Sorrel."

Le territoire de la municipalité de paroisse de Contrecoeur sera soumis à la juridiction de la cour municipale de la ville de Tracy. Le conseil municipal de Contrecoeur a adopté une résolution pour demander ce service. La demande a été acceptée par les autorités municipales de Sorrel, qui, en dernier ressort, doit donner son autorisation à ce projet.

Les contribuables de la municipalité de Contrecoeur et les personnes qui contreviendraient aux règlements de cette localité devront désormais s'expliquer devant le juge municipal de Tracy, Me Paul-Emile Ally.

On sait que le territoire du village de Contrecoeur est sous la juridiction de la cour municipale de Tracy depuis près de deux ans.

L'enlèvement de James Richard Cross

Trudeau, Bourassa et Drapeau sur la liste?

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, son homologue québécois, M. Robert Bourassa et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, seraient l'objet de menaces de la part des terroristes qui ont enlevé lundi le diplomate britannique James Richard Cross à Montréal.

"Il s'agit de menaces très indirectes", a déclaré M. Bourassa au cours d'une conférence de presse.

"C'est l'évidence pour tout le monde, a précisé le premier mi-

nistre, que les hommes publics, M. Trudeau, M. Drapeau et moi-même ne sont pas les types préférés des terroristes".

M. Bourassa n'a pas commenté la partie de la demande de rançon qui n'a pas été rendue publique. Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a communiqué au public la partie de la note qu'il était opportun de publier, a précisé le premier ministre.

M. Bourassa, qui parlait sur les ondes de Radio-Canada, a affirmé que le personnel affecté

à sa garde n'a pas été augmenté depuis l'enlèvement de M. Cross.

Le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa sont en communication constante au sujet de l'enlèvement, a ajouté M. Bourassa, qui a refusé de commenter la réaction possible des autorités policières à la demande de rançon.

Exigences

Les ravisseurs ont exigé, pour libérer le diplomate, l'élargissement d'un certain nombre de

prisonniers politiques et un versement de \$500,000 en lingots d'or.

Depuis, les ravisseurs ont demandé:

- Que la police n'intervienne pas contre eux;
- Qu'on leur donne le nom et la photo du délateur responsable du démantèlement d'une cellule du FLQ;
- Que les autorités mettent à la disposition des prisonniers politiques un avion qui les em-

porterait vers Cuba ou en Algérie;

- Que tous les journaux du Québec publient le manifeste politique du FLQ;
- Que les anciens employés de la compagnie G. Lapalme soient réembauchés.

Le premier ministre "ne peut ni comprendre, ni admettre, ni justifier un tel geste dans une province où existe une telle liberté d'expression et dans une société civilisée comme celle du Québec".



M. James Richard Cross et son épouse

La police a suspendu la chasse à l'homme

MONTREAL (PC) — La police a suspendu jusqu'à nouvel ordre la chasse à l'homme qu'elle menait à la suite de l'enlèvement lundi matin du haut-commissaire britannique au Commerce, M. James Richard Cross.

Un porte-parole de la police a précisé que cette mesure faisait suite à la demande des ravisseurs, qui exigeaient dans une lettre d'être libérés de toute intervention policière. L'arrêt des opérations de recherche est "essentiel" parce que la vie d'un homme est en jeu, a-t-il ajouté, "et nous ne voulons pas enlever les terroristes".

Au cours d'une conférence de presse lundi après-midi, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a révélé en partie la teneur de la demande de rançon et en a saisi par la

suite conseil des ministres. A l'issue de la réunion du cabinet, cependant, M. Choquette et le premier ministre Robert Bourassa se sont refusés à tout commentaire sur l'enlèvement.

Au cours de sa conférence de presse, le ministre de la Justice a déclaré que les ravisseurs exigeaient une rançon de \$500,000 en lingots d'or et l'élargissement de certains "prisonniers politiques. Il a signalé du reste que les gouvernements fédéral et provincial agiraient de concert dans cette affaire.

Par ailleurs, M. Choquette a demandé aux ravisseurs de "faire preuve d'humanité" en procurant de la Serpesil à M. Cross, qui aurait besoin de prendre ce médicament deux fois par jour pour son hypertension.

Ne vous fiez pas qu'à vos oreilles.

La qualité de la mécanique et des circuits dans un magnétophone est primordiale. C'est cette qualité qui fera que votre appareil "sonnera" aussi bien dans un an qu'au premier jour. Et voilà bien la qualité des magnétophones à cassette de Philips. Une qualité professionnelle allée à un prix plus que raisonnable.

Les faits parlent d'eux-mêmes: 2 moteurs dans certains modèles pour une vitesse constante, un choix complet pour tous les besoins, certains modèles avec radio AM/FM, des prix pour tous les budgets.

Et n'oubliez pas: Philips a inventé la cassette! Il est normal qu'elle fournisse des appareils dignes de sa qualité. Pensez-y un peu... Philips est logique. Soyez-le vous aussi.

EL 3302
\$49.95*

N 6705
Support pour voiture, facultatif \$29.95*

BE-50 Adaptateur C.A., facultatif \$4.95*

Au delà du "son Philips,"
la mécanique
PHILIPS

*prix de liste suggéré

<p>Centre de Pianos & Orgues Mauricien Eur. 995, rue St-Maurice Trois-Rivières Tél.: 374-7222</p>	<p>Maison Belleville Musique Inc. 75, rue Des Forges Trois-Rivières Tél.: 374-8575</p>	<p>Claude Bornais Musique Inc. 1356, Notre-Dame Trois-Rivières Tél.: 375-0012</p>	<p>Claude Robert T.V. 127, rue Notre-Dame Cap-de-la-Madeleine Tél.: 376-7160</p>	<p>Comptoir Musical Filion Ltée 479-5e Rue Shawinigan Tél.: 537-7251</p>
<p>Marc Cossette Inc. 1387-5e Avenue Shawinigan-Sud Tél.: 536-2611</p>	<p>Jean-Paul Veillette Musique 540, 4e Rue Grand'Mère Tél.: 338-3541</p>	<p>Robert Viau Meubles 175, St-Laurent Louiseville Tél.: 228-3251</p>	<p>Les appareils "PHILIPS" sont vendus chez les marchands ci-mentionnés.</p>	

Inquiétude de la Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Le conseil de cabinet britannique présidé par le premier ministre Edward Heath a entendu aujourd'hui un rapport du secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas Home, sur l'enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross par le front de libération du Québec, indique-t-on dans les milieux officiels.

On craint l'épidémie...

TORONTO (PC) — Le modérateur de l'Eglise unie du Canada, le Dr Robert McClure, craint que l'enlèvement de M. James Richard Cross ne soit suivi d'autres kidnappings de diplomates étrangers au Canada.

Le Dr McClure a appelé dans une entrevue que les élévations réussies de diplomates en Amérique latine ont rapidement généré en épidémie.

SOS de Drapeau

MONTREAL (PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a lancé sur les ondes des postes de radio un appel aux ravisseurs de M. James Richard Cross, attaché commercial britannique kidnappé lundi matin à son domicile.

"Rendez-le à sa famille, à son pays et à notre ville", s'est exclamé M. Drapeau.

Trudeau sympathise

LONDRES (AFP) — Le cabinet britannique a reçu ce matin un message du premier ministre Canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau, assurant la Grande-Bretagne que les autorités canadiennes faisaient tout ce qui est en leur pouvoir pour libérer M. James Richard Cross.

Connaissant bien M. Cross, qu'il a fréquemment rencontré depuis l'arrivée de celui-ci à Montréal, M. Drapeau a également fait parvenir une lettre à Mme Cross. Le contenu de cette lettre n'a pas été révélé.

Les terroristes sont étroitement surveillés

MONTREAL (PC) — Tous les membres connus des organisations terroristes séparatistes sont actuellement étroitement surveillés depuis l'enlèvement hier du diplomate James Richard Cross, attaché commercial de Grande-Bretagne à Montréal.

Un porte-parole de l'escouade mixte des polices fédérale, provinciale et municipale déclare qu'il n'y a pas d'arrestations de prévues pour éviter toute panique chez les ravisseurs.

Une demande de rançon rendue publique hier par le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, accordait 48 heures aux autorités pour souscrire aux conditions posées pour la libération de M. Cross: \$500,000 en lingots d'or, libéra-

tion de 13 prisonniers dits politiques et un avion pour les emmener tous à Cuba ou en Algérie. La note interdisait aussi toute intervention de la police contre les ravisseurs: "La vie d'un homme est en jeu", a déclaré le porte-parole de la police. "Nous ne voulons pas effrayer les kidnappeurs."

Le Front de libération du Québec, un groupe qui vise l'indépendance du Québec, a endossé la responsabilité de l'enlèvement, ainsi que des nombreux attentats à la bombe commis à Montréal depuis 1963.

La note demandant la rançon a été trouvée dans un immeuble de l'Université du Québec, après une fausse alerte à la bombe.

Certains pays inquiets de l'ampleur des enlèvements

NATIONS UNIES (PC) — Certains des pays dont les diplomates ont été victimes, ces derniers temps, d'enlèvements comme celui qui vient de se produire à Montréal, sont inquiets de l'ampleur que prend de plus en plus ce mouvement.

Ils savent bien que l'ONU n'y peut rien, mais ils n'en expriment pas moins leurs appréhensions dans les réunions de cet organisme international.

A leurs yeux, les raptés de personnes et les détournements d'avions ne sont que les deux facettes d'une nouvelle forme de violence dans une lutte qui déborde largement des frontières des pays intéressés, lésant des personnes innocentes et des pays absolument étrangers aux luttes intestines qui sont à l'origine de ces actes.

On ne perd toutefois pas l'espoir de voir l'ONU faire quelque chose. Et, c'est ainsi que lundi le comité ad hoc de l'Assemblée générale a referé la question des détournements d'avions au comité légal. Les 14 pays qui l'ont fait ajouter à l'ordre du jour estiment que le nombre croissant de détournements, rend impérieuse une action de l'Assemblée générale qui devrait "se pencher sur la question, compte tenu du souci de la communauté internatio-

nale de protéger la vie humaine et d'assurer le respect des droits de l'homme".

Au cours des récents mois, plusieurs pays de l'Amérique latine ont été le théâtre de kidnappings de la part de la guérilla urbaine.

Les victimes

Les victimes de ces actes appartiennent à des pays étrangers, notamment l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et les Etats-Unis. Un diplomate allemand et un américain ont été tués.

Jusqu'à la libération des britanniques avaient été épargnés et, lundi, M. James Richard Cross, haut-commissaire britannique au Commerce, enlevé à Montréal, était le premier représentant officiel de son pays à servir de cible dans cette nouvelle forme de guerre.

Tout récemment encore, sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, avait dénoncé en termes véhéments les détournements d'avions et les enlèvements de personnes.

Il avait alors dit qu'il était temps pour l'Assemblée de prendre conscience des risques inhérents à une politique d'indulgence à l'égard de ceux qui prétendent prendre la loi en mains.



Des dizaines de "maniaques" de la course automobile ont participé à la course de boîtes à savon organisée par le club optimiste de Victoriaville, et principalement par Jeannot Comtois. La compétition annuelle s'est déroulée sur la rue Girouard à Arthabaska. Les jeunes mécanos vérifient une dernière fois l'état de leurs véhicules avant que les conducteurs se lancent sur la piste. (Photo Benoit Aubry)

Dans une course de boîtes à savon

Yvon Laroche et Yves Patry gagnent à Victoriaville

VICTORIEVILLE (B.A.) — Quelques dizaines de jeunes coureurs sous les yeux encourageants de plusieurs adultes ont participé dimanche à la course de boîtes à savon organisée par le club Optimiste de Victoriaville, et particulièrement par Jeannot Comtois.

Dans la classe O, Yvon Laroche et Yves Patry de Victoriaville ont été couronnés vainqueurs, franchissant la distance en 1 minute et 43,5 secondes. Michel Sévigny et Luc Dufresne se sont classés en seconde position avec un temps de 1 minute et 54 secondes. En troisième place, on retrouve Jean-Luc Po-

merleau et Pierre Blanchette de Victoriaville avec un temps de 1 minute et 55 secondes.

D'autre part, Jean Laroche et Alain Laroche, respectivement de Victoriaville et d'Arthabaska ont franchi la distance imposée en 1 minute et 52,1 secondes pour s'assurer les honneurs de la classe "A". Philippe Plumet et Marc Nadeau de Granby ont terminé deuxièmes avec un temps de 1 minute et 53 secondes. En troisième place, on retrouve Daniel Ricard et Robert Hinse de Victoriaville qui ont franchi la distance nécessaire en 2 minutes et 8 secondes.

Grâce à un temps de 1 minute

et 58,2 secondes, Réal Bousquet et Pierre Lespérance de Valcourt ont terminé en première place de la classe "B". Deux autres représentants de Valcourt, Serge Masse et René Lusier se sont emparés de la seconde position avec un temps de 2 minutes et 7 secondes. En troisième place, Jean-Denis Côté et Christian Yargeau de Victoriaville ont franchi la distance imposée en 2 minutes et 33 secondes.

Dans la classe "C", c'est un solitaire, René Hamel du Cap-de-la-Madeleine qui a décroché les honneurs grâce à un temps de 1 minute et 19 secondes. Eric Lamontagne et François Plante de Victoriaville ont terminé en seconde place, prenant sept secondes de plus que le vainqueur pour franchir la distance nécessaire. Cette seconde position a été partagée par Mario Provencher et Daniel Béland.

Deux jeunes d'Arthabaska, Stéphane Pénin et Eric Jutras ont remporté les honneurs de la classe "D" grâce à un temps de 1 minute et 48,9 secondes. En deuxième place, on retrouve Charles Bélanger et Martin Levac de Victoriaville qui ont franchi la distance nécessaire en un temps de 2 minutes et 10 secondes.

Plusieurs autres jeunes ont remporté d'autres courses secondaires. Parmi les participants, on notait la présence de jeunes de Granby, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Valcourt, Victoriaville et Arthabaska.

Le président du comité des Boîtes à savon, Jeannot Comtois tient à remercier tous les membres du club Optimiste qui ont participé à la réussite de la compétition ainsi que les autres collaborateurs, notamment les membres du comité, Hervé Hamel, Réal Héroux, René Landr. Roland Desrochers.

Le club Bécancour tiendra son assemblée générale

BÉCANCOUR (R.L.) — Les membres du Club Automobile Bécancour Inc. tiendront leur assemblée générale annuelle vendredi soir, à la salle municipale de Bécancour à compter de 8h.30.

Il s'agira pour l'organisme qui groupe une cinquantaine de membres de la première assemblée générale annuelle après celle qui devait permettre, l'automne dernier, la formation du CAB à Bécancour.

Cette assemblée sera sous la présidence de M. Rémi Provencher, président fondateur du CAB. Le rapport financier de cette première année d'activités sera soumis aux membres.

Par la suite, les membres présents pourront faire des sug-

Drummondville fait belle figure à Chicoutimi

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Le Collège de Drummondville a fait belle figure à la première rencontre sportive Inter-Collegiale qui se tenait en fin de semaine dernière à Chicoutimi, au CEGEP de l'endroit. Un total de 13 CEGEP s'étaient donné rendez-vous, afin de compétitionner en tennis, en golf et en athlétisme.

Le collège de Drummondville qui était bien représenté, s'est distingué au golf où, au classement par équipe, Luc Vincent, Guy Rodrigue, André Bourgault et Gervais Rioux ont pris la quatrième position. Par ailleurs, Gervais Rioux s'est approprié la troisième position au classement individuel.

D'autre part, les dernières rencontres au tennis furent fertiles en émotions. Tout d'abord Paul Desfossés qui défendait les couleurs du Collège en simple s'est vu frustrer de la victoire aux dépens de son adversaire de Limouloù et n'eut été de quelques décisions serrées de l'arbitre à la toute fin de la partie, Desfossés aurait certainement gagné ce match et fort probablement le tournoi.

En simple féminin, Danielle Couture s'est inclinée difficilement devant la concurrente du Collège Lévis-Lauzon. En dou-

ble masculin, Jacques Verrier et Daniel Vallières se sont rendus en semi-finale en disposant du CEGEP de Limouloù. Dans la seconde partie les mettant aux prises avec les représentants du Collège de Sherbrooke, ils ont maintenu une avance durant la moitié de la rencontre et par la suite les joueurs du Sherbrooke ont réduit l'avance pour finalement l'emporter. En double féminin, l'équipe drummondvilloise formée de Sonia Benvenuto et de Louise Gilbert, a livré une chaude lutte à leurs adversaires de Lévis-Lauzon et ce n'est que difficilement que ces dernières ont remporté la victoire.

En athlétisme, la mauvaise température, le terrain détrempé ont rendu cette compétition difficilement réalisable. Malgré tout, Gaston Beaudoin s'est distingué en saut en hauteur, et au lancement du disque, tandis que Bertrand Houle se classait avantageusement dans les courses de 400 et 500 mètres.

Dans l'ensemble, ces premières compétitions du Collège dans les cadres de l'Association Sportive Intercollegiale de l'Est du Québec se sont avérées une réussite et présagent beaucoup de succès dans l'avenir.

A la suite des résultats des élections municipales

Richard Michel démissionne comme président du hockey

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La commission municipale des loisirs de Princeville vient de rendre public le communiqué suivant:

"Lors d'une assemblée de la Commission municipale des loisirs de Princeville tenue le 30 septembre dernier, c'est avec regret que les dirigeants de la CML ont accepté la démission de M. Richard Michel comme président et voici le texte intégral de sa lettre de démission:"

"Princeville Qué. le 29 septembre 1970.

Commission municipale des loisirs, Princeville, Messieurs, Faisant suite aux résultats

des élections municipales je vois que la population de Princeville ne semble pas apprécier le travail que j'ai fait pour leurs jeunes.

Avec des aides qui m'ont secondé à 100 p.c. en une Commission municipale des loisirs avec qui on s'est très bien entendu, étant donné le changement à la tête du Conseil municipal, je donne ma démission comme président du hockey mineur de Princeville.

Cette décision est définitive et sans retour. Encore une fois, je remercie tous ceux qui ont eu à travailler avec moi sans oublier notre ex-maire M. Bilodeau et M. Pelletier.

Sincèrement Richard Michel, président du hockey mineur de Princeville".

Au football

Granby décroche une victoire de 6 à 0 sur Drummondville

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Dans une joute de calendrier de la ligue de football inter-collegiale tenue à Granby dimanche dernier, les Drummondvillois ont dû s'avouer vaincus 6 à 0 au profit des porte-couleurs du Collège de l'endroit.

Dans le premier quart, Granby réussissait à marquer un premier touché après une belle course de plus de 50 verges. Mais il ne put effectuer le converti. Par la suite, le Collège de Drummondville prit l'initiative du jeu, mais les succès répétés de l'équipe défensive de Granby tinrent en échec les élans des Drummondvillois.

L'équipe offensive des Drummondvillois s'est approchée jusqu'à 15 verges de la ligne des buts à plusieurs reprises. A la toute fin de la partie une interception de Michel Hébert les a placés à moins de 5 verges des buts. Lors des 2 jeux suivants, Drummondville a été incapable de percer la ligne adverse.

Les deux équipes ont joué sur un terrain passablement détrempé, ce qui a diminué de beaucoup la vitesse et la synchronisation des jeux. A quelques reprises il fut permis d'assister à des jeux aériens pour le

moins spectaculaires de part et d'autre.

Dimanche prochain les Drummondvillois se rendront visiter le CEGEP de Sherbrooke dans une partie qui aura lieu sur le terrain de football de l'Université. Les porte-couleurs de Sherbrooke ont perdu dimanche dernier 1 à 0 aux mains du Granby. Le Collège de Drummondville sera donc en quête de sa première victoire de la saison.

A la Régionale des Bois-Francis

VICTORIEVILLE (R.L.) — Les élèves du secteur commercial de la régionale des Bois-Francis viennent de fonder une association dont le but est de voir à l'organisation des sports pour les élèves de ce niveau. La nouvelle association se nomme "Association sportive du secteur Commercial". Le président est Guy Rousseau, la vice-présidente Diane Bélanger, la secrétaire Suzanne Poirier et le trésorier, Yves Pellerin.

M. Alain Hinse, professeur d'éducation physique verra à l'animation de ce comité.

L'HOMME DES ANNÉES '70



Clément Héroux
Candidat au siège No 2
Trois-Rivières

Comité maintenant ouvert au 1105, Père Frédéric.

Invitation à tous les électeurs à venir vérifier la liste électorale.

Annonce rédigée et payée par Denis Bédard, agent officiel



La grande campagne de vente de caramels de la ligue de ballon sur glace des Bois-Francis a débuté officiellement vendredi alors que le président des loisirs de Victoriaville, M. René Gauthier a acheté la première barre du président Normand Arbour. Chaque club devra vendre 18 boîtes de caramels pour financer la ligue de ballon sur glace. (Photo Benoit Aubry)

Tracy fait connaître la liste de ses instructeurs de hockey

TRACY (L.B.) — Le Service des Loisirs et des Parcs de Tracy est heureux de présenter à la population les noms de ses instructeurs et assistants qui évolueront au hockey mineur durant la saison 1970-71.

A: St-Jean-Bosco: Jean-Pierre Matton, instructeur. Réjean Massé, Assistant.

B: Enfant-Jésus: Guy Matton, instructeur, Michel Germain, assistant.

Catégorie Midget
A: St-Jean-Bosco: Gilles Deschênes, instructeur.
B: Marie-Auxiliatrice: Arthur Deschênes, instructeur, André Roy, assistant, Mario Beaulieu, assistant.

Catégorie Bantam
A: St-Jean-Bosco: Gilles Côté, instructeur.

B: Enfant-Jésus: Georges Girard, instructeur, Paul-Marcel Bergeron, assistant.

C: Marie-Auxiliatrice: Serge Beaufort, instructeur.
Catégorie Intermédiaire
A: St-Jean-Bosco no 1: Roger Roy, instructeur.
B: St-Jean-Bosco no 2: Jean Roy, instructeur.

Catégorie Pee-Wee
A: St-Jean-Bosco "A" no 1: Michael Huletsky, instructeur.
B: St-Jean-Bosco "A" No 2: Marcel Lecière, instructeur, Jacques Brouard, assistant.
C: St-Jean-Bosco "B" no 1: Jean-Guy Landreville, instructeur.

D: St-Jean-Bosco "B" no 2: Jean-Guy Millette, instructeur.
E: Enfant-Jésus "B": Paul Ringuette, instructeur.
F: Enfant-Jésus "B": Lorrain Roy, instructeur, Charles Gauthier, assistant.

G: Marie-Auxiliaire "A": Ouel Valois, instructeur, Réjean Valois, assistant, Elphège Bergeron, assistant.

H: Marie-Auxiliatrice "B": Gilles Godin, instructeur, Robert Bergeron, assistant.

Catégorie Mosquito
A: St-Jean-Bosco "A" no 1: Daniel Laprade, instructeur, Steve Montague, Assistant.
B: St-Jean-Bosco "A" no 2: Pierre Béland, instructeur, André Guévremont, assistant.

C: St-Jean-Bosco "B" No 1: Richard Diotte, instructeur, Robert Coiteux, assistant.
D: St-Jean-Bosco "B" No 2: Jean-Paul Dessureault, instructeur, Lucien Parenteau, assistant.

E: Enfant-Jésus "A": Jean-Marie St-Pierre, instructeur.
F: Enfant-Jésus "B": Paul Gagné, instructeur, Gaston Gagné, assistant.

G: Marie-Auxiliatrice "A": Réal Pontbriand, instructeur.
H: Marie-Auxiliatrice "B": André Pelletier, instructeur.

Complets faits sur mesure

DEUXIÈME PANTALON GRATUIT

...A PRIX AVANTAGEUX!

VENTE

Cartier

* Le 2e pantalon double la durée!

\$89.50 DEUXIÈME PANTALON GRATUIT

C'est un événement à noter, messieurs! Un choix varié de magnifiques tissus worsted tout laine aux tout nouveaux motifs et aux chauds coloris. Chaque complet est coupé et confectionné pour satisfaire vos goûts personnels...

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.

Cartier

CHARGEX

Centre d'achats de Trois-Rivières-Ouest Succursales

PLACE VERSAILLES MONTRÉAL PLACE CARTIER HULL
PLACE VICTORIA MONTRÉAL PLACE DRUMMOND DRUMMONDVILLE
PLACE ST-EUSTACHE ST-EUSTACHE PLACE LAURIER STE-FOY
GALERIES CHARLESBOURG CORNWALL MALL CORNWALL
PLACE BELVEDÈRE SHERBROOKE

Ouvrez les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9h.00

Ouvrez un compte jusqu'à 40 semaines pour payer.

LE NOUVELLISTE, mercredi 7 octobre 1970 / 27

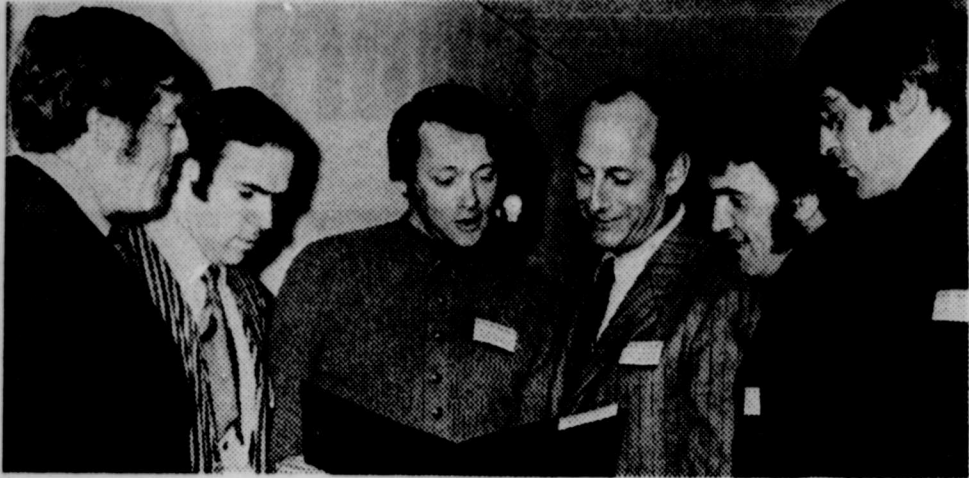
COURSES

CE SOIR à 7h.45
À LA PISTE DE L'EXPOSITION
LICENCE COMPLÈTE

Admission: \$1.25

CE SOIR SOIRÉE DES DAMES 50¢

Les enfants en dessous de 16 ans accompagnés ou non ne sont pas admis.



Rencontre avec les journalistes, avant l'ouverture de la nouvelle saison. - Dans l'ordre habituel: Stan Lambert, président des Barons Juniors "B" du Cap-de-la-Madeleine; André Bouchard, du journal Le Bien Public; Paul Charest, du poste CHLN et président de la Galerie Sportive; Gérard Brûlé, directeur des Ducs;

Claude Loranger, du Journal du Cap et Yvon Simard, de CJTR. - Sur la photographie du bas, coup d'oeil sur un communiqué de la ligue. Jean-Guy Girard, assistant-entraîneur; André Champoux, de CJTR; Gilles Lamy, entraîneur-en-chef; Robert Gélinas, statisticien des Ducs et Yvon Tourigny, de CHLN.

Dans le camp du Victoriaville Junior "B"

Michel satisfait de son offensive

VICTORIANVILLE (B.A.) — Après les deux revers fin de semaine, l'instruc-tionneur Jacques Michel est très satisfait de ses comptes de 6-4 à Asbestos et 5-2 à Victoriaville en une grande amélioration à la défensive.

Les joueurs ne sont pas en excellente condition physique et

un entraînement intensif s'impose. Il semble que trop de punitions inutiles ont nuit à l'efficacité sur la glace et rendent le spectacle monotone. C'est pourquoi les Tigres tiendront une pratique quotidienne à partir d'aujourd'hui.

Ainsi, les Tigres devraient être prêts à affronter les nouveaux venus dans la ligue de hockey junior "B" provinciale du Québec, les Montagnards de La Tuque, le 11 octobre.

Voici d'ailleurs la cédule de la saison des Tigres à Victoriaville:

Jeu 15 oct. — 20h.30, Ste-Foy. Dimanche 18 oct. — 19h.30, Shawinigan.

Jeu 22 oct. — 20h.30 La Tuque.

Jeu 29 oct. — 20h.30, Cap-de-la-Madeleine.

Jeu 5 nov. — 20h.30, Ste-Foy. Dimanche 8 nov. — 14h.30, La Tuque.

Dimanche 15 nov. — 19h.30, Cap-de-la-Madeleine.

Jeu 11 nov. — 20h.30, Ste-Foy. Dimanche 29 nov. — 14h.30, La Tuque.

Jeu 10 déc. — 20h.30, Shawinigan.

Dimanche 13 déc. — 19h.30, Cap-de-la-Madeleine.

Dimanche 27 déc. — 19h.30, Ste-Foy.

1971

Dimanche 3 janv. — 19h.30, Shawinigan.

Jeu 7 janv. — 20h.30, La Tuque.

Jeu 14 janv. — 20h.30, Cap-de-la-Madeleine.

Jeu 21 janv. — 20h.30, Shawinigan.

Jeu 28 janv. — 20h.30, Ste-Foy.

Jeu 4 fév. — 20h.30, Shawinigan.

Dimanche 7 fév. — 14h.30, La Tuque.

Jeu 11 fév. — 20h.30, Cap-de-la-Madeleine.

A l'étranger

Dimanche 11 oct. — 14h.15 La Tuque.

Vendredi 16 oct. — 21h., Cap-de-la-Madeleine.

Dimanche 25 oct. — 14h.15, Ste-Foy.

Samedi 31 oct. — 20h.30, La Tuque.

Dimanche 1 nov. — 19h.30, Shawinigan.

Jeu 12 nov. — 20h.30, Ste-Foy. Dimanche 22 nov. — 14h.15, La Tuque.

Jeu 26 nov. — 20h.30, Shawinigan.

Jeu 3 déc. — 20h.30—Cap-de-la-Madeleine.

Vendredi 4 déc. — 20h.30, Ste-Foy.

Vendredi 18 déc. — 20h.30, Ste-Foy.

Dimanche 20 déc. — 14h.30, Cap-de-la-Madeleine.

Mercredi 30 déc. — 21h. La Tuque.

1971

Vendredi 15 janv. — 20h.30, Ste-Foy.

Dimanche 17 janv. — 14h.15, Shawinigan.

Dimanche 24 janv. — 14h.15, La Tuque.

Dimanche 31 janv. — 19h.30, Shawinigan.

Dimanche 14 fév. — 14h.30, Cap-de-la-Madeleine.

Jeu 18 fév. — 20h.30, Shawinigan.

Catégorie atome

A: St-Jean-Bosco no 1: Gilles Charette, instructeur.

B: St-Jean-Bosco no 2: à déterminer.

C: Enfant-Jésus: Jean-Marie St-Pierre, instructeur.

D: Marie-Auxiliatrice: Marc Guévremont, instructeur.

Les Ducs reçoivent les journalistes

Une bonne farce sans doute pour certains. - Clément Bédard, directeur de la promotion et des concessions pour les Ducs; André Dupont, de CHLN; Jack Toupin, éclairer-en-chef de l'organisation

des Ducs; Romain St-Cyr, de CKTM-TV; Gaston Pépin, du journal Le Nouvelliste et Noël Lamy, directeur des Ducs. (Photos Roland Lemire)

EXCLUSIF AU QUÉBEC

courez votre chance

CONCOURS DES MÉLANGES À SOUPES CATELLI

du 28 septembre au 4 décembre

\$15,000 EN PRIX!

128 PRIX EXCITANTS

2, 3, 5 ou 10 minutes de magasinage GRATIS pouvant rapporter de \$50 à \$250 en moyenne: LES COURSES CHANCEUSES.

GRAND PRIX STATION WAGON FORD TORINO 1971



EN PLUS!

une course chanceuse de 15 minutes à deux, soit environ \$750 d'épicerie et une provision d'un an de mélanges à soupes Catelli. (100 paquets)



Bulletin d'inscription au concours "Courez votre chance"

Remplissez ce bulletin et envoyez-le avec un dessus de boîte d'un des mélanges à soupes Catelli (ou un fac-similé) à l'adresse suivante:

Concours des mélanges à soupes CATELLI, C.P. 6900, Montréal 101, Qué. Vous pouvez aussi vous inscrire en donnant les mêmes renseignements sur une feuille de papier ordinaire.



NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

TÉL. _____

Courez votre chance souvent. Procurez-vous d'autres bulletins chez votre épicer.

*à l'exception de Hull et la région de Montréal

Règlements: 1. Sur un bulletin officiel de participation, ou sur une feuille de papier ordinaire, inscrivez (en lettres moulées) vos nom, adresse et numéro de téléphone. Joignez un dessus de boîte d'un des mélanges à soupes Catelli (ou un fac-similé fait à la main) et expédiez à Concours des mélanges à soupes Catelli, C.P. 6900, Montréal 101, Qué. Vous pouvez aussi vous inscrire aussi souvent que vous le voulez, en prenant soin d'expédier chaque bulletin dans une enveloppe séparée. 2. Chaque envoi vous permettra de participer à tous les tirages à venir. Il y aura 16 gagnants par semaine pendant 8 semaines, à partir du 2 octobre; attribution du grand prix, le 4 décembre. Les prix hebdomadaires consistent en: Courses chanceuses de 2, 3, 5 ou 10 minutes; c'est-à-dire que les gagnants peuvent prendre ce qu'ils veulent d'épicerie pendant le temps alloué, dans un marché de leur choix (des règlements plus précis sont fournis aux gagnants). Le Grand prix consiste en une voiture station-wagon Ford Torino Squire 1971, plus une Course chanceuse de 15 minutes, à deux, valant environ \$750, plus une provision d'un an de mélanges à soupes Catelli (100 paquets). 3. Pour être déclarés gagnants, les personnes désignées par le sort devront répondre à une question de qualification. La décision des juges sera sans appel. 4. Les tirages hebdomadaires se font parmi les bulletins reçus avant minuit du vendredi précédent; le tirage final se fera parmi tous les bulletins reçus avant minuit le 3 décembre. Les bulletins reçus demeurent valides pour les tirages subséquents y compris le tirage final. 5. Les 16 gagnants de chacune des huit semaines du concours seront répartis à travers toute la province de Québec (à l'exception de la région de Montréal et de Hull). Les prix doivent être acceptés tels qu'offerts. Un seul gagnant par famille. 6. Tous les résidents du Québec (à l'exception de ceux des régions de Montréal et de Hull) peuvent participer à ce concours sauf les employés et la famille des employés de Catelli-Habitant Ltée, Montréal, de leurs agences de publicité et de la maison indépendante chargée du jugement et de la marche du concours. 7. Toute participation devient la propriété exclusive de Catelli-Habitant Ltée. Les participants cèdent à l'avance au commanditaire tous les droits d'utilisation de leur nom et de leur photo à des fins publicitaires dans le cas où ils seraient gagnants du concours. Aucun envoi ne sera retourné; aucune correspondance ne sera échangée avec les participants sauf avec les gagnants. 8. Une liste des gagnants sera envoyée une fois le concours terminé à qui en fera la demande à l'adresse suivante en prenant soin de joindre une enveloppe adressée à son propre nom et suffisamment affranchie: Liste des gagnants, Concours des mélanges à soupes Catelli, C.P. 6900, Montréal 101, Qué. 9. Ce concours est soumis à toutes les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux s'y rapportant.